



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 3 février 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Le directeur départemental

à

Affaire suivie par Chantal BICHLER  
chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 27

Monsieur le Maire de MONTIGNY-LES-METZ  
160 rue de Pont-à-Mousson  
57950 MONTIGNY-LES-METZ

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant un forage pour l'arrosage du stade Jean Kintzig

**Réf :** CBi

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **création d'un forage pour l'arrosage du stade Jean Kintzig.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 31 janvier 2017
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00053
- Dossier réalisé par :Antea group

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.



Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le , l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Antoine-Potier', with a stylized flourish at the end.

Valérie ANTOINE-POTIER

Copie pour information :  
Antéa Group  
Direction Régionale Nord-Est  
427 rue Lavoisier  
54710 LUDRES